

BULLETIN MUNICIPAL SAINT CHRISTOPHE-EN-BRESSE



Edition 2020

Suivez toute l'actualité de votre commune sur:

www.saintchristopheenbresse.fr



Le GRAND LIMON 71 3 70 ST GERMAIN du PLAIN

THIBERT

CHARPENTE COUVERTURE
RENOVATION

Tél. 03 85 47 30 23 - Fax 03 85 42 01 78

Toutes opérations de fabrication et pose de charpente bois, couverture de bâtiments neufs et anciens.

Restauration, réhabilitation, rénovation de tous bâtiments.

S.A.R.L. au Capital de 85 800 €
R.C. CHALON B 398 568 733 - CODE A.P.E. 452 L
TVA Intracommunautaire FR 15 398 568 733 00016

Laurent VADOT
Electricité Générale
Installations neuves et rénovations

Abergement Sainte Colombe 71 370
Tél. : 06 84 29 85 36

SOMMMAIRE

Le mot du maire	2	Les cérémonies, le cimetière	12
Le conseil municipal	3	Le patrimoine	12
Les budget s	4	Les bois	13
La garderie et la cantine	5	Les chasseurs	13
L'école	6	L'environnement	14
Les Amis des écoles, le club Stop pollution	7	Les projets	16
Le PLUI	8	Le CCAS	17
Les services techniques	9	Les associations	18
Le secrétariat	10	Les décorations	20
Les démarches administratives	10	Les Infos pratiques et l'état civil	21
La bibliothèque	11	Les artisans et commerçants locaux	22

CM TRANS

Transport routier de marchandises

N° SIRET: 802 083 253 00012
22 rue de la moraine
71370 SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE

Michael CHATELET
GERANT
+33 6 08 34 88 70

cmtrans@orange.fr

Nicolas PACOT
Agent Commercial
Agence Collaborative

M 06 22 89 22 83
T 03 85 90 85 90
E nicolas.pacot@remax.fr

SARL Lo2i
28 place de Beaune
71100 Chalonsur saône
www.remax.fr/Lo2i

RE/MAX
LO2i

Chaque franchisé et concessionnaire RE/MAX est une entreprise juridiquement autonome



Mesdames, messieurs, chers administrés,

Je m'adresse à vous pour la première fois en tant que maire et je tenais à cette occasion à vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à la liste « BIEN VIVRE A ST CHRISTOPHE ».

Bien que retardée dans sa mise en place à cause de l'épidémie de COVID-19, la nouvelle équipe s'est mise immédiatement au travail. Certains dossiers en cours ont été repensés. Vous découvrirez les nombreuses actions que vous avons déjà lancées et nos projets à venir pour 2021.

A travers ce bulletin, je n'ai pas souhaité aborder la crise sanitaire, économique et humaine que nous vivons en ce moment, bien que notre commune comme tous les autres acteurs économiques soit impactée par les conséquences de cette pandémie. Nous avons plutôt choisi de vous parler de notre commune, de notre village, de vous, les habitants de St Christophe.

Nous avons consacré plusieurs pages au personnel municipal qui travaille pour assurer le bon fonctionnement de la commune. Nous, élus, avons besoin de nous appuyer sur des employés compétents et volontaires. A Saint Christophe nous avons la chance d'avoir une équipe qui fait preuve de professionnalisme et sur qui nous pouvons compter. Notre priorité a été de créer un climat de confiance élus/employés.

Enfin, un dernier point me tient à cœur, c'est la communication et la transparence de la vie municipale. Vous avez pu constater que nous communiquons régulièrement sur les événements, les décisions qui sont prises. Nous utilisons notre site www.saintchristopheenbresse.fr ainsi que facebook. La presse locale est également un relais de communication. Nous envisageons en 2021 de mettre des panneaux d'affichage dans les hameaux.

Notre population s'agrandit, nous avons près d'une vingtaine de permis de construire cette année.

Notre commune est attractive et géographiquement intéressante, nous devons la préserver, faire qu'on s'y sente bien et que chacun d'entre nous s'intègre et s'épanouisse. C'est aussi cela le rôle d'un maire, d'une équipe municipale, c'est aussi d'être à l'écoute de la population.

Je souhaite d'ailleurs la bienvenue à tous les nouveaux Christophorais.

Notre liste s'appelle « Bien vivre à St Christophe », alors je souhaite à chacun d'entre vous de bien vivre dans notre village et vous présente au nom de l'ensemble du conseil municipal mes meilleurs vœux pour 2021.

Le Maire

Thierry RAVAT



Bulletin réalisé par

Mebach Office



Tous vos services supports en une seule entreprise!

Entreprise de communication (digitale et supports de communication), création de sites Web, services administratifs et secrétariat pour les entreprises

www.mebachoffice.com / 06.60.49.66.51

Vos interlocuteurs du conseil municipal

Le bourg

Le brouillat



Thierry Ravat,
Maire.
Président du CCAS



Delphine Grandclaude,
1ère adjointe



Kévin Meunier



Karine Philippe



Maud Garnier



Hélène Blondeau

Le grand servigny

Cortot



Sophie Ragondet



Gilles Jeannin



Claudine Bonne



Nicolas Bouthier

Le petit servigny

Châtenoy



Louis Mercier,
2ème adjoint



Patrick Dubetier,
4ème adjoint



Daniel Liochon

L'abbaye des barres

Serville



Véronique Gaudillat,
3ème adjointe



Franck Lory

Les commissions

Commissions	Responsables
Ecoles, bibliothèque, garderie, cantine	Delphine Grandclaude
Communication	Delphine Grandclaude
Assainissement voirie, fossés	Louis Mercier, Delphine Grandclaude
Bâtiment communaux	Louis Mercier, Véronique Gaudillat
Cimetière	Véronique Gaudillat; Patrick Dubetier
Aménagement de la commune et du territoire	Patrick Dubetier, Delphine Grandclaude
Bois et forêts	Louis Mercier

Vous pouvez retrouver l'intégralité des commissions sur www.saintchristopheenbresse.fr

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	918 622	RECETTES	918 622
Charges à caractère général	456 099	Excédent antérieur reporté au fonctionnement	339 578
Charges de personnel	225 500	Atténuations de charge	6 800
Atténuation de produits	53 661	Produits des services	37 295
Dépenses imprévues fonctionnement	1 500	Impôts et taxes	290 667
Virement à la section d'investissement	62 881	Dotations et participations	241 382
Autres charges de gestion courante	113 829	Autres produits gestion courante	2 500
Charges financières	5 152	Produits exceptionnels	400

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	292 590	RECETTES	292 590
Solde d'exécution d'investissement reporté	91 338	Virement de la section de fonctionnement	62 881
Dépenses imprévues investissement	1 500	Produits de cessions	60 000
Remboursement d'emprunts	10 840	Dotations Fonds divers Réserves	70 053
Immobilisations corporelles	176 312	Subventions d'investissement	39 656
Immobilisations en cours	12 600	Emprunts et dettes assimilées	60 000

BUDGET D'EXPLOITATION

DEPENSES	43 969	RECETTES	43 969
Charges à caractère général	8 499	Excédent antérieur reporté Fonctionnement	8 882
Atténuation de produits	1 688	Opérations d'ordre entre section	7 389
Opérations d'ordre entre section	22 207	Ventes produits fabriqués, prestations de service, marchandises	24 200
Charges financières	11 575	Subventions d'exploitation	3 498

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	66 917	RECETTES	66 917
Opérations d'ordre entre section	7 389	Solde d'exécution d'investissement reporté	44 710
Emprunts et dettes assimilées	18 030	Opérations d'ordre entre section	22 207
Immobilisations en cours	41 498		

La garderie

Face à un nombre croissant d'enfants, les modalités d'inscription ont changé à la rentrée 2020 afin d'optimiser l'accueil des enfants à la garderie (voir ci-dessous).

La garderie accueille environ 20 enfants par jour.

Tarifs

7h15-8h50: 2 €

16h30-17h30: 2,62 €

16h30-18h: 3,37 €

Investissement 2020

1 réfrigérateur
300 €



Cécile Petit (ATSEM)



Maryse Planty
(adjointe technique
école-garderie)

La cantine

La cantine accueille 40 à 50 enfants par jour.

Quelques travaux ont été réalisés : réparation plomberie et création d'une pente douce à l'entrée.

Tous les repas sont élaborés sur place par Lydia, notre cantinière et nos principaux fournisseurs sont des commerces locaux.

Nous portons une grande attention à la qualité des repas, pour le plus grand plaisir des enfants !

Tarif d'un repas:

- régulier: 3,18 €

- occasionnel: 4,10 €



Lydia Calmand
(adjointe technique)



Francine Plancard
(adjointe technique)

Les inscriptions à la cantine et la garderie (à la semaine ou à l'année) sont à adresser (au plus tard le mercredi de la semaine précédente) à la mairie par e-mail à

mairie@saintchristopheenbresse.fr

Vous pouvez retrouver l'ensemble des documents sur

www.saintchristopheenbresse.fr



71370 OUROUX SUR SAONE
TEL / FAX : 03 85 96 03 34

Nos fournisseurs

L'ABERGEMENTAISE
Le doré votre Filière Blé-Pain
100% locale



Sylvie et Patrick GAUDILLERE
BOULANGERIE - PATISSERIE
19 A RUE DU BOURG
71370 ABERGEMENT STE COLOMBE

tél : 03.85.96.07.08



**Tout
un
fromage**
Fromages • Fruits & Légumes

Les écoles



Inscriptions pour la rentrée
2021-2022 en **JANVIER 2021**.
Contactez la mairie.



Fabienne Charbonnier (Directrice)
4 MS, 11 GS et 8 CP



Anne-Marie Prost
15 PS et 9 MS



Emmanuelle Compagnon
9 CE1 et 12 CE2



Blandine Martin
10 CM1 et 8 CM2

Investissements 2020

Réfection des cours
des écoles, peinture
des parties
communes (halls):

3 000 €

Achat de chaises et
porte-manteaux:

559 €

Un abri bus:

1 500 €

La rentrée 2020 s'est effectuée avec 86 enfants répartis dans les 4 classes.

Pour que les écoles soient toujours plus accueillantes, les employés municipaux ont réalisé des travaux cet été.

Du matériel indispensable au confort des enfants, a été acheté : des chaises et des porte-manteaux.

La municipalité n'a pas oublié les enfants qui ont grandi et se rendent à présent au collège, avec la pose d'un abri bus, au Grand Servigny, rue des poulains,

Pour la rentrée 2021, un prévisionnel de 110 enfants (incluant les toutes petites sections) a été établi. La répartition actuelle des classes n'est pas adaptée à l'accueil d'un tel effectif. La mairie, le corps enseignant et l'inspection académique mènent une réflexion à ce sujet.

C'est pourquoi, cette année, tout particulièrement, les inscriptions pour la rentrée 2021, se feront durant le mois de janvier.

Travaux école maternelle



Travaux école primaire



6



Rénovation cours écoles

Création abri bus



Les amis des écoles



L'association soutient l'école de St Christophe et participe aux financements des projets pédagogiques en organisant différentes manifestations durant l'année telles que ventes de fromages et saucissons, carnaval, kermesse, illuminations de Noël...

Compte tenu du contexte sanitaire cette année, seuls une vente de saucissons et un stage de danse indienne Kalbeliya ont eu lieu.

L'assemblée générale s'est tenue en janvier, la composition du bureau reste la même que l'année passée:

- Président: M. Grégory Darphin
- Vice-présidente: Mme Aurélie Triballeau
- Secrétaire: Mme Clémence Guyard
- Vice-secrétaire: Mme Mélanie Bonin
- Trésorier: M. Nicolas Pacot
- Vice-trésorier: M. Jonathan Porrain



Les bénévoles sont toujours les bienvenus pour aider les membres dans l'organisation des manifestations.

Le club « STOP Pollution »

« Nous sommes les élèves de CM1 / CM2 de St Christophe en Bresse et nous souhaitons faire un geste pour la planète car nous avons constaté qu'il y avait trop de déchets aux abords des routes, dans la forêt... Alors, nous avons créé ce club « Stop pollution » pour ramasser les déchets, pour diminuer la pollution et pour inciter la population à trier et recycler.

Nous avons plein d'idées : faire une journée citoyenne pour ramasser les déchets dans la commune, mettre un bac de récupération d'eau dans la cour de l'école, faire un potager, fabriquer des cabanes à oiseaux, installer des hôtels à insectes,... Nous récupérons aussi les bouchons en plastique au profit de l'association « Soutenons Adrian ».

Pour préserver notre environnement et économiser les ressources de notre planète pour notre avenir à tous, nous comptons sur vous pour transmettre ce message et pour trier tous vos déchets !!! »



Les élèves de CM1/CM2 de Mme Martin

Sensibilisés aux problématiques environnementales ils ont reçu la visite de M. le Maire mardi 2 décembre dans leur classe afin de leur montrer le soutien de la municipalité dans leur démarche ainsi que répondre à leurs doléances concernant la protection de l'environnement dans la commune.



En fin d'année 2017, la Communauté de Communes Terres de Bresse a pris la décision d'élaborer un document d'urbanisme à l'échelle du territoire intercommunal avec pour ambition de redynamiser ce dernier à travers une réflexion globale autour des thématiques de l'aménagement du territoire (l'habitat, les déplacements, l'environnement, l'économie, les équipements, etc.)

Après une année 2020 marquée par les élections municipales et l'élection des représentants communautaires, la Communauté de communes Terres de Bresse a engagé la reprise de l'étude du PLUi à la rentrée 2020.



La concertation accompagne l'élaboration du PLUi à chacune de ses étapes. Ainsi, les observations et apports des habitants sont recueillis et pris en compte dans le devenir du territoire.

Habitants, professionnels, représentants d'associations,... tous sont invités à s'exprimer, à travers différents moyens:

- Le registre de concertation, ouvert pour recueillir remarques et avis, mis à disposition dans toutes les mairies, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes;
- Les courriers, permettant directement de transmettre ses observations au Président de la Communauté de Communes, à l'adresse suivante: *Communauté de Communes Terres de Bresse*
Rue de Wachenheim, 71290 Cuisery
- L'enquête publique qui aura lieu en 2022 pendant 1 mois durant lequel le dossier complet de PLUi sera consultable. Un commissaire enquêteur sera présent pour informer le public et prendre note des demandes et remarques éventuelles.
- Les réunions publiques, organisées dans différentes communes, à la fin de chaque grande étape de l'étude et pendant toute la procédure d'élaboration du PLUi. La prochaine rencontre avec le public aura pour objectif de présenter les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable.

Pour connaître la date de la prochaine réunion publique, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes: www.terresdebresse.fr

A compter du 1^{er} janvier 2021 comme prévu par la loi ALUR, les règles d'urbanisme de la commune de ST CHRISTOPHE ont changé. Les zonages actuels n'existeront plus, la décision de terrain constructible sera soumise à avis du préfet, les règles de constructibilités resteront en cohérence avec l'habitat déjà existant. Vous pouvez retrouver les règles du RNU sur notre site www.saintchristopheenbresse.fr onglet urbanisme.

L'intercommunalité des TERRES DE BRESSE subventionne à hauteur de 500 € les travaux de rénovation énergétique. Pour déposer un dossier, il faut être éligible à la subvention ANAH (s'adresser à la communauté de communes ou au maire).



Les services techniques



Tondre, débroussailler, planter les fleurs, nettoyer le cimetière, réparer un robinet qui fuit, changer une ampoule ...voilà le quotidien des employés des ateliers municipaux.

Souvent le programme de la journée change parce qu'il faut aller ramasser les poubelles alimentaires ou les encombrants déposés pèle mèle aux points propres, récupérer un canapé déposé dans les bois, dégager les routes à la suite des chutes d'arbres lors des coups de vent et pourquoi pas déneiger....

Entre toutes ces tâches, les travaux d'entretien des bâtiments, de maçonnerie ou de construction, de rénovation et même d'embellissement de la commune.....

Voilà le quotidien de Franck et Manuel, chaque jour sur les routes de la commune et toujours à l'affût des moindres incidents.

Toujours présents, toujours réactifs, toujours disponibles pour répondre à tous les problèmes techniques de la commune.

Un grand merci à eux!

Afin d'être en accord avec la réglementation du travail la commune a investi:

Mise en place d'un algéco sanitaire d'occasion

pour leur fournir toilettes et eau chaude, douche, coin détente avec frigo et cafetière :

2 500 €

Un merci particulier aux 2 conseillers municipaux qui ont aidé à rénover l'algéco

Achat de 2 tenues de travail:

(chaussures de sécurité, casquettes à coque, pantalons, T-shirts, blousons, bottes, vêtements de pluie, gants) pour leur sécurité et leur confort:

500 €



Franck GUYON

Manuel GIOVANNINI



BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire **Moins cher**

OUROUX SUR SAONE 03 85 96 84 97

GAUDILLAT MENUISERIE
Franck
tel / fax
03 85 96 17 91

menuiseries bois, alu, pvc, vitrages, velux
volets roulants et battants
escaliers, parquets, agencements intérieurs
dressings, cuisines

"la grille" 71370 St Etienne en bresse
E mail: fgaudillat.menuiserie@orange .fr

Dominique BADAUT
Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Zinguerie
Climatisation - Solaire
Énergies renouvelables
Installation
Entretien • Dépannage

6 rue des Leys
71370 L'ABERGEMENT STE COLOMBE
03 85 96 80 16
dominique.badaut@wanadoo.fr

Le secrétariat

Patricia, secrétaire de mairie (adjoite administrative):

- **gère** les demandes des administrés (planning de location, état civil, inscriptions cantine, garderie...) et **traite** le courrier, les mails, les demandes d'urbanisme...
- **enregistre**: les inscriptions scolaires, le recensement des jeunes, les mouvements électoraux, les relevés de compteurs d'eau pour les factures d'assainissement...
- **rédige et prépare**: les documents administratifs, les listes électorales, les scrutins, le budget communal, assure le suivi de la trésorerie, les convocations au conseil municipal, les délibérations et l'envoi au contrôle des légalités
- **établit**: les factures, les salaires des agents et les indemnités des élus...

Devant l'importance des missions, leurs diversités et leurs complexités croissantes, les heures d'accueil au public ont été réduites. Notre nouvelle amplitude horaire d'ouverture au public reste supérieure aux communes avoisinantes de même taille.

Nous vous conseillons d'effectuer au maximum vos démarches par le biais de service-public.fr.

L'accueil téléphonique et la messagerie de la mairie restent en place pour répondre à vos questions.

Nouveaux horaires:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi: **8h-11h30**

Contact: 03.85.96.00.19

mairie@saintchristopheenbresse.fr



Patricia Diem

Démarches administratives

ASTUCES POUR RESTER CONNECTE A SA COMMUNE

Une communication constante est assurée par la municipalité. Un aléa, une date importante, un évènement, une urgence... pour être au courant le plus rapidement possible vous pouvez:

- vous inscrire à la page Facebook

- enregistrer www.saintchristopheenbresse.fr dans vos favoris.



**Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Soyez en règle au regard
du service national !**

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC
ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

J'ai entre 16 et 25 ans

Je m'inscris en quelques clics

Je m'informe de A à Z



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

Connectez-vous sur



Les PACS

Enregistrement en mairie possible

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Et <https://www.service-public.fr>

Inscription sur les listes électorales

Inscription automatique pour:

Les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions)

Les personnes obtenant la nationalité française après 2018

Sinon:

Pour les personnes de plus de 18 ans ne relevant pas de ces 2 cas (déménagement, recouvrement au droit de vote, citoyen européen résidant en France...)

Connectez-vous à www.service-public.fr section papier-citoyenneté ou par France Connect.

Joignez 1 justificatif de domicile + 1 justificatif d'identité au format numérique

Les demandes d'urbanisme

Pour les permis de construire et demandes préalables:

Les imprimés nécessaires se trouvent sur

www.service-public.fr

Déposez le dossier complet et dûment rempli en 4 exemplaires à la mairie.

La bibliothèque



Du nouveau à la bibliothèque!

Depuis notre appel aux bénévoles en début d'année, une nouvelle équipe se met en place.

Marie-France Fèvre, Martine Labouriaux, Brigitte Laurent et Claudine Menager se sont impliquées de nombreuses années pour faire vivre notre bibliothèque et permettre aux lecteurs petits et grands de trouver leur bonheur. Elles souhaitent maintenant prendre congés, un repos bien mérité !

Ce sont maintenant de nouvelles « têtes » qui vous accueillent chaque mardi de 16h30 à 18h30. Evelyne Machillot, Françoise Lefevre, Michelle Commun souhaitent s'investir au sein de notre commune, et maintenir notre bibliothèque en vie! D'autres bénévoles se sont manifestés et sont en cours de formation, la relève est assurée et l'équipe municipale est ravie!

Marie-France est bien sûr encore présente pour former la nouvelle équipe, transmettre ses connaissances et ainsi laisser la responsabilité de la bibliothèque qu'elle assure depuis 2007.

Claudine Menager poursuivra les permanences pour les classes primaires et maternelles, afin de maintenir le lien entre les élèves et la bibliothèque. Une fois par semaine les élèves se déplacent à la bibliothèque pour choisir un livre et écouter une histoire lue par Claudine.

Des actions d'amélioration ont été lancées pour dynamiser le lieu: la mairie va investir dans un nouvel équipement informatique pour faciliter le catalogage des ouvrages, de nouveaux livres ont été achetés pour achalander les étagères et enfin un projet d'ouverture le samedi à partir de janvier 2021.

Permanences (dans les locaux de l'école primaire):

Mardis 16h30-18h30

Samedis 10h-11h30

(fermée pendant les vacances scolaires)

Inscriptions:

Lors des permanences

5€/an par adulte

10€ / an par famille

Gratuit pour les enfants de - de 16 ans



La municipalité souhaite que la bibliothèque redevienne un lieu de sociabilité, de partage d'idées autour du livre, un accès à la culture pour le plus grand nombre. N'hésitez pas à franchir la porte, et à venir voir ce qu'il s'y trouve!

La bibliothèque de St Christophe en Bresse est en réseau avec 3 autres bibliothèques (Baudières, St Germain du Plain et l'Abergement sainte Colombe). Grâce à ce réseau il est possible de réserver les livres qui vous intéressent par internet et de les récupérer dans votre bibliothèque :

Portail Internet : <https://stgermainduplain.bibenligne.fr/> Les codes d'accès à votre compte lecteur sont à demander à la bibliothèque de St Christophe

Assistance Secrétariat
Partenaire de votre sérénité
4 rue du Bourgneuf – 71370 OUROUX/SAÛNE
03.45.28.37.20 – 06.87.57.52.93
contact@asvn-secretariat.fr
www.asvn-secretariat.com

Contact pour tout renseignement:

Evelyne Machillot

Françoise Lefevre

bib.stchristophe@gmail.com

Les cérémonies

Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre se sont malheureusement déroulées pendant les confinements. Par conséquent, les hommages aux soldats morts pour la France ont été rendus en comité restreint avec le dépôt d'une gerbe au monument aux morts le jour des deux armistices.



La cérémonie du 5 décembre a été annulée pour cause de Covid.

Le cimetière

La nouvelle municipalité a débuté la remise en état du cimetière (prévu sur plusieurs années). Les travaux déjà effectués :

- La mise en place du tri sélectif (végétaux, pots plastiques et céramiques)
- L'ajout de cailloux dans les allées.
- La relève de 6 tombes abandonnées. Ceci a permis de récupérer 10 places et d'être aux normes avec la réglementation.

Il est prévu de déplacer l'ossuaire qui se trouve entre le columbarium et le jardin du souvenir et de relever d'autres tombes à l'avenir.



Ajout de cailloux: 1 500 €

Relève des 6 tombes: 3 800 €

Sarl Pompes Funèbres et Marbrerie

Brigitte ROLLAND

Siège Social : 77, Grande Rue 71380 Saint Marcel

Chambre Funéraire et Agence : Zone Artisanale Charbonneau 71350
CIEL

Agence Marbrerie : 122, Route de Chalon 71370 Ouroux S/Saône
Téléphone 03.85.41.03.94

ACCES A TOUTES LES CHAMBRES FUNERAIRES

Organisation complète d'obsèques Transport toutes distances

Toutes démarches

PERMANENCE 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

Le patrimoine

Journées du patrimoine:

Le 19 septembre dernier les portes de l'église se sont ouvertes à l'occasion des journées du patrimoine pour permettre aux habitants de la commune et des alentours d'admirer les 3 objets classés: le tableau du « Christ en croix », la Piéta et le Saint Christophe.

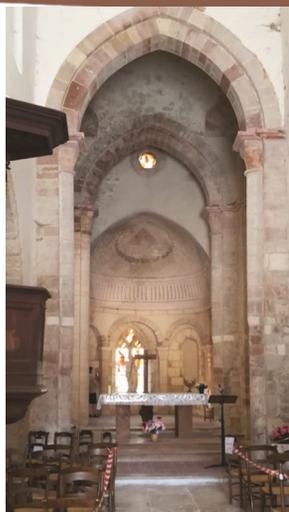
70 personnes se sont présentées et ont été accueillies et aiguillées par les élus bénévoles

Le tableau classé du Christ en croix daté de 1836 est revenu dans la commune totalement rénové en juillet. Il est visible dans l'église.

Coût: 14 940 €

Subventions: 7775€

Reste: 7165 €



Les bois

À la suite des aléas climatiques qui persistent chaque année, la forêt souffre. De plus en plus d'arbres à maturité deviennent dépérissants à cause des sécheresses.

A St Christophe, la forêt n'est pas épargnée et de nombreux chênes, frênes subissent de plein fouet ce phénomène.

La nouvelle équipe municipale en collaboration avec Ludovic PONTET (représentant ONF), a mis en place un plan de coupe afin d'éviter des pertes trop importantes. Ainsi, les cloisonnements seront réalisés pour permettre l'accès aux chênes à maturité. De même, certains frênes montrent, eux aussi, des signes de dépérissement, ils seront abattus pour éviter une dépréciation trop importante.

Il faut arriver à retrouver l'équilibre d'exploitation afin de rentabiliser au mieux la forêt. Bien entendu, cet équilibre passera aussi par des replantations pour préserver notre patrimoine forestier. Les recettes permettront de mettre en place un plan de reboisement en essences plus résistantes aux aléas climatiques.



Les dates clés:

Bois coupé avant:
15 avril 2021

Bois sorti avant:
15 octobre 2021

Les garants des affouages:

- Dominique Cagne
- Jean-Marc Dallerey
- Jérôme Lousereau

Quelques règles à savoir concernant les affouages

- les affouages sont destinés à l'usage personnel et domestique des affouagistes.
- la revente du bois est interdite.
- chaque affouagiste doit être titulaire d'une assurance responsabilité chef de famille et être capable de présenter l'attestation sur simple demande.
- en acceptant son lot après tirage au sort, chaque affouagiste est responsable de celui-ci.

Les chasseurs

Les membres:

Président

Patrick-H Dallerey
03.85.96.89.57

Vice-président

Michel Dallerey

Trésorier

Hugo Langlois

Vice Trésorier

Cédric Dallerey

Secrétaire

Cyrille Philippe

Vice-secrétaire

Baptiste Mathey

L'Amicale des Chasseurs Réunis :

Soucieux de la sécurité et des règles à respecter dans les actions de chasse, pour le bien des membres de l'association, des amoureux de la nature et des habitants. Pour parfaire encore plus la sécurité, plusieurs miradors ont été implantés, de façon à sécuriser les tirs. Ces dispositifs sont fortement conseillés pour le tir du gros gibiers en toute sécurité.

L'Amicale des Chasseurs Réunis de Saint-Christophe-en-Bresse vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2021.



26 chasseurs:
21 sociétaires +
5 actionnaires

Infos pratiques:

Saison:

du 20 septembre 2020 au
28 février 2021

En cas de problème avec
ragondins, renards... chez
vous:

Nos 2 piégeurs agréés:

Daniel Dallerey
03.85.96.08.92

Cyrille Philippe
06.44.26.40.72

Brûler les déchets c'est

INTERDIT!

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets « verts » sont considérés comme des déchets ménagers, interdits d'être brûlés dans son jardin:

- Herbe issue de la tonte
- Feuilles mortes, épluchures
- Résidus: d'élagage, de taille de haie et d'arbustes, de débroussaillage.

Merci de les emmener en

DECHETTERIE
ou les composter



NOS 3 POINTS PROPRES!!!

La définition de propre dans le dictionnaire est : ce qui est net, sans trace, sans souillure, qui ne pollue pas et respecte l'environnement...

Les points propres de notre commune devraient répondre à cette définition, ils sont là pour assurer le tri sélectif (verre, carton/papier, plastique qui doivent être mis à l'intérieur des conteneurs), mais malheureusement nous retrouvons régulièrement:

- des poubelles alimentaires (celles-ci doivent être mises le mardi en bordure de propriété pour être ramassées avec les ordures ménagères le mercredi matin).
- des encombrants (électroménager, pneus, pots de peinture, vêtements, jouets...) qui doivent être emmenés aux déchetteries d'Ouroux ou St Germain ; (voir jours et horaires page 22). Le dépôt est gratuit pour les particuliers.

Ces incivilités quotidiennes coûtent cher à la collectivité, car nous devons mobiliser les employés pour récupérer ces débris et le cas échéant les emmener à la déchetterie. Pour chaque dépôt le SICED facture à la commune 15 €.

LES ORDURES MENAGERES

ATTENTION AUX ERREURS !

	<p>Les déchets alimentaires peuvent être jetés en ordures ménagères, mais vous pouvez privilégier le compostage pour ce type de déchets.</p>
	<p>Les emballages recyclables (cartons, verre, bouteilles plastiques, acier-aluminium) doivent être déposés en Point d'Apport Volontaire.</p>

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site internet www.siced-bresse-nord.fr

ATTENTION!!!

Des contrôles réguliers sont faits aux points propres pour identifier les dépôts sauvages. 3 personnes ont déjà eu des rappels à l'ordre et une personne a été verbalisée par la gendarmerie d'une amende de

68 €



Un point propre, propre.

Vous trouverez ci-contre une note explicative sur le bon fonctionnement du réseau d'assainissement qui n'est pas un tout à l'égout. La gestion du réseau d'assainissement coûte cher aux municipalités.

Aujourd'hui le budget de fonctionnement assainissement n'est pas équilibré. Dans l'avenir les compétences « assainissement » seront transférées à l'intercommunalité et nous serons dans l'obligation d'équilibrer ce budget.

En clair, une augmentation de la redevance assainissement sera inéluctable.



LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT N'EST PAS UN TOUT À L'EGOUT

Un réseau de canalisations achemine **UNIQUEMENT** les EAUX USEES vers une station d'épuration qui va les traiter avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les règles simples à respecter !

Seuls les déversements d'eaux usées d'origine domestique sont autorisés dans ce réseau de canalisations d'assainissement collectif.

On appelle eaux usées domestiques, les eaux issues des toilettes, des salles de bains, des lave-linge, des lave-vaisselle ou des éviers. Après avoir emprunté le réseau de canalisation, elles sont traitées dans une station d'épuration (lagune...) puis rejetées à la rivière.

Les déversements des produits ci-dessous dans les éviers, dans la cuvette des WC sont interdits car ils entraînent, suivant leur nature, :

- De **graves dangers** pour les agents chargés de l'entretien des ouvrages et pour les rivières
- Des **interventions supplémentaires** pas très agréables (bouchage canalisation...) et coûteuse !



Ces déversements sont régis par le Code de la Santé Publique et par l'Article 13 de l'arrêté du 21/07/2015

Département de Saône et Loire - Espace Duhaime - 18 rue de Flacé - CS 70126 - 71026 Mâcon Cedex 9
Tél : 03 85 39 57 69 - Fax : 03 85 39 57 88 - Courriel : info@sicedbresse71.fr - Site Internet : www.saoneetloire71.fr



SPANC

VOTRE SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NOUVEAU SERVICE: PASSAGE D'UNE CAMERA D'INSPECTION



Source photo: SPANC

Le SPANC s'est doté d'une caméra d'inspection. Ce nouvel équipement va permettre principalement la localisation, non connue à ce jour, des ouvrages d'assainissement individuels (regard, fosse septique,...).

Ce nouveau service sera mis en place à partir de 2021. Cette intervention pourra être réalisée lors de la visite périodique de l'installation ou ponctuellement sur la demande de l'utilisateur. Pour tous renseignements relatifs aux conditions d'intervention de ce nouveau service, vous pouvez contacter les techniciens.

SERVICE D'ENTRETIEN DES OUVRAGES

Depuis 2011, le SPANC a mis en place un service d'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif (fosse toutes eaux, microstation, nettoyage de canalisation).

Ce service permet de faire bénéficier l'utilisateur de **prix avantageux** tout en respectant la réglementation en vigueur (exemple tarif 2020 : 157 € pour une fosse toutes eaux de 3000 litres). Pour pouvoir bénéficier de ce service, un **bon de commande** est à remplir et à retourner au SPANC. Le bon de commande est disponible sur le site internet du Siced Bresse Nord ou auprès des techniciens.

N'hésitez pas à contacter le service pour toutes informations relatives à la nature de l'entretien et la fréquence à appliquer pour votre installation.



Source photo: SPANC



CONTACT:

SPANC Bresse Nord
391 Rue des Autelins - 71310 SERLEY
Tél: 03 85 76 93 48
Mail: spanc.bresse.nord@orange.fr
Site: www.siced-bresse-nord.fr



LA TGAP :

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Qu'est ce que la TGAP ?

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes est un impôt qui s'applique en France, depuis le 1er janvier 2000, sur toutes activités jugées néfastes pour l'environnement. Une partie de nos ordures ménagères étant enfouie à Chagny, ainsi que nos déchets non recyclables provenant des déchetteries, le Siced est donc assujéti à cette taxe.

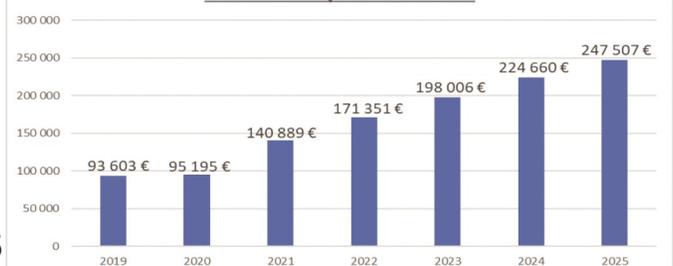


Le financement du Siced est principalement effectué par la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères que chacun d'entre nous paye.

Si nous ne faisons pas d'effort pour réduire nos déchets, le Siced paiera davantage de TGAP, et n'aura d'autre choix que d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour faire face à cette hausse constante prévue jusqu'en 2025 comme le montre le graphique ci-dessous.

**MOINS D'ORDURES
MENAGERES
+
MOINS DE DECHETS NON
RECYCLABLES EN
DECHETTERIES
=
LIMITE DE LA HAUSSE
D'IMPOTS**

Coût TGAP pour le Siced



Les investissements

Coût des travaux:

87 500 € HT
dont 48% de
subventions

Les aménagements du Bourg

Nous avons souhaité modifier le projet initié par l'ancienne municipalité pour des raisons sécuritaires et économiques. Nous avons prévu:

- la suppression des cheminements piétons de la rue des Morillons, de la route de l'Abergement et de la rue de l'Eglise qui n'étaient pas pertinents.
 - le rallongement du chemin piéton jusqu'au cimetière,
 - la réalisation d'un aménagement du carrefour de la Moraine avec la création d'un passage piéton surélevé devant l'école maternelle
 - la mise en sécurité de l'arrêt de bus du bourg en délimitant le parking
 - la création des cheminements piétons en direction de la rue des Mourillon et de route de Serville avec des passages piétons marqués au sol.
 - la création d'une entrée de village avec des massifs et un marquage au sol rue de l'église.
 - le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération de la route de Serville.
 - la mise en place de signalisations (mairie, école, salle des fêtes, cimetière, bibliothèque...)
- Ces travaux devraient commencer en début d'année.



L'assainissement de l'école

Depuis des années le système d'assainissement de l'école primaire est défectueux et des odeurs nauséabondes envahissent le couloir et les salles de classes. Des devis sont en cours pour reconstruire une fosse septique aux normes pour l'école, la cantine et les toilettes publiques. Ce projet sera réalisé durant les vacances scolaires d'été pour éviter toute gêne pour les élèves et les enseignantes. Un dossier de demande de subvention auprès du département est en cours.

La sécurité

La route départementale de Saint Germain est très fréquentée et la vitesse bien que limitée à 50km/h n'est pas très respectée ce qui met en danger les enfants qui vont rejoindre le bus pour le lycée ou le collège.

Nos solutions:

- L'installation d'un éclairage public. Une demande auprès du SYDEL est en cours.
- Le positionnement de 2 radars pédagogiques rappelant la vitesse à 50 km/h

Ces investissements seront programmés au budget 2021.

A l'étude

Une nouvelle classe:

Notre école accueille cette année 86 élèves. D'après les prévisions pour la rentrée 2021/2022 annoncées par Fabienne Charbonnier, directrice des écoles, ce ne sont pas moins de 110 élèves qui pourraient être inscrits pour la rentrée de septembre 2021. Aujourd'hui la répartition des classes n'est pas adaptée pour accueillir cet effectif.

Devant ce constat et en collaboration étroite avec Fabienne Charbonnier, nous avons rencontré l'inspection académique pour demander une ouverture de classe, en justifiant à la fois de l'effectif qui sera croissant sur plusieurs années et aussi en insistant sur la qualité d'enseignement en évitant des classes à 3 niveaux.

Si nous obtenons l'ouverture d'une classe, nous engagerons une étude d'agrandissement et de rénovation du bâtiment de l'école primaire.

Les membres:

Thierry Ravat
Gaudillat Véronique
Dubetier Patrick
Garnier Maud
Bonne Claudine
Ragondet Sophie
Jouvenceau Odette
Cagne Bernadette
Laurent Brigitte
Menager Claudine
Olivier Sylvain
Burdy Patrick

Entretien avec M. Burdy

Tu étais membre du CCAS en tant qu'élu lors de la précédente municipalité. Quelles ont été tes motivations pour revenir dans le CCAS en tant que bénévole ?

J'ai accepté de rejoindre le CCAS en tant que bénévole, après un mandat en tant qu'élu, parce que je suis engagé dans la vie de la commune. Dans une petite commune comme la nôtre, le rôle des bénévoles au sein du CCAS est très important, en tant qu'animateur de la vie locale, capable de rassembler et de mobiliser, par sa connaissance de la population.

Quelles orientations pourrait-on envisager pour élargir à plus de personnes les actions et le soutien du CCAS ?

Pour moi, le rôle du CCAS n'est pas un bureau de bienfaisance, mais doit aider les personnes en difficulté à se prendre en mains pour faire évoluer leur situation. "Pour les anciens, il doit se mobiliser pour aider au maintien à domicile des personnes qui avancent en âge et qui perdent leur autonomie. Il doit aider les personnes qui connaissent un parcours professionnel difficile et également se soucier des problèmes de logement sur la commune.

En résumé, le CCAS est confronté à des situations auprès des personnes qui se trouvent passagèrement ou plus durablement en situation de fragilité, personnes et ménages pauvres, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, jeunes en recherche d'emploi, etc., et se doit de trouver les moyens d'y répondre ;

Que pourrait-on mettre en place pour financer de nouvelles actions ?

Ces actions nécessitent bien sûr des ressources, que le budget communal dédié au CCAS ne peut pas absorber. Il nous faut donc imaginer d'autres moyens pour récupérer des fonds à travers différentes manifestations.

La plupart des actions nécessitent plus d'engagement humain que financier, pour aider dans certaines démarches, pour accompagner, pour solliciter des partenaires, et si chacun peut s'engager même modestement, je pense que le CCAS pourra jouer son rôle et fera en sorte que dans notre commune, on puisse bien vivre ensemble !

Le CCAS a été totalement renouvelé avec la mise en place de la nouvelle municipalité. Il est composé de 12 membres ; 6 conseillers municipaux et 6 bénévoles habitant la commune.

Son rôle est d'intervenir, si besoin, auprès des personnes rencontrant des difficultés (santé, administrative, etc...). Il ne se substitue pas aux aides sociales qui restent le domaine des organismes tels que la CAF ou le département. Par contre, il peut aider en toute discrétion les personnes dans leurs demandes, et leurs démarches auprès des organismes financiers, fiscaux ou administratifs.

Son rôle, c'est aussi de maintenir le lien social avec les personnes vulnérables ou isolées. Cette année les membres du CCAS ont été sollicités pour prendre contact avec la population la plus vulnérable lors de la sécheresse et du confinement Covid 19.

Enfin, il joue une part active auprès des personnes les plus âgées de la commune en réunissant autour d'une bonne table tous les habitants de plus de 70 ans. Cette année, à cause de la crise sanitaire c'est avec regret que nous n'avons pas pu organiser ce repas, c'est pourquoi un colis a été distribué en remplacement.

Je souhaite de tout mon cœur que cette année 2021 marque l'arrêt de cette pandémie et que nous puissions nous retrouver au tour d'un bon repas courant du mois d'octobre.

Prenez soin de vous ; l'ensemble des membres du CCAS se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Thierry Ravat, (président CCAS)



Maxi MARCHE

ST-GERMAIN DU PLAIN

LUNDI AU VENDREDI
8h30 - 12h30 et 14h30 - 19h30

SAMEDI 8h30 - 19h30
SANS INTERRUPTION

DIMANCHE 9h00 - 12h00

UNE AUTRE IDÉE DE LA GRANDE DISTRIBUTION

L'association « Soutenons Adrian »

Cette association, qui compte 22 membres actifs, a 5 années d'existence, Elle vient en aide à Adrian, 13 ans, atteint d'une maladie génétique non identifiée.

Cette année 2020 a été très particulière. Le concert donné le 02/02 par Sandrine Dubois, chanteuse professionnelle malvoyante de Saint-Usuge, a rassemblé 145 spectateurs.

Par contre, la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la randonnée prévue le 31/08 ni l'assemblée générale prévue le 05/11.

Le 20 et 21/01, une évaluation neurologique fonctionnelle a été réalisée près de Toulouse et a débouché sur l'élaboration d'un programme spécifique appliqué à Adrian par sa maman et sa mamie.

Adrian grandit. Il a donc fallu renouveler ou compléter son appareillage : attelles de pieds, corset siège, corset scoliose, orthèse de posture nocturne, lève-malade.

Adrian a fait sa rentrée à l'IME de Tournus le 14/09 et poursuit sa rééducation Padovan à Epervans le mercredi malgré ses nombreuses crises épileptiques.

La Présidente de l'association est intervenue à l'école primaire le 22/09 afin d'informer les élèves de la collecte des bouchons plastique et liège. Ces bouchons sont destinés à l'association « Romain et les Bouchons du Bonheur » qui vient en aide aux enfants handicapés.

Merci aux enseignantes, aux enfants et à leur famille pour leur participation.

Lieux de collecte :

- 2 Rue des Acacias Saint Christophe en Bresse
- Intermarché Ouroux sur Saône

Vous pouvez rejoindre l'association moyennant une cotisation annuelle de 10€ ou distribuer vos tookets du Crédit Agricole à notre association qui bénéficie de ce programme,



Le Bureau:

Présidente: Martine Chevaux

Vice-présidente: Maryse Brusson

Trésorière: Brigitte Laurent

Trésorière-adjointe:
Monique Simonato

Secrétaire:
Michèle Cheyssac

Le comité des fêtes

Association créée en 1983 avec une quinzaine de membres tous bénévoles. La crise sanitaire faisant, l'année 2020 a été plutôt calme.

Néanmoins, en janvier, nous avons eu le plaisir d'offrir à une soixantaine de nos aînés un après-midi festif avec la dégustation de la galette des rois. Un moment très apprécié, dans la joie et la bonne humeur. Nous remercions nos aînés pour leur participation et leurs dons.

Puis, en mars, pour la St Patrick, pour la toute première fois, une soirée dite " irlandaise " a été organisée avec au menu bœuf à la Guinness, concocté par notre président Patrick Burdy. Le tout accompagné de bière irlandaise, consommée avec modération. Une cinquantaine d'inscrits ont répondu à notre invitation. Une soirée très conviviale et à renouveler.

Confinement oblige, nous attendons l'année 2021 pour reprendre nos manifestations, et l'assemblée générale, ouverte à tous, aura lieu le vendredi 15 janvier à 20h à la salle pour tous.



Chacun est bienvenu comme Roberto Linares qui nous a rejoint pour apporter des idées nouvelles. Nous le remercions vivement.

Le bureau

Président :

Patrick Burdy

Vice présidente :

Béatrice Montillier

Secrétaire :

Richard Cretin

Vices secrétaires :

Agnès Da Silva

Martine Labouriaux

Trésorier :

Aline Laurent

Vice trésorier :

Georges Montillier

L'association Sports et Loisirs (tennis)



L'association sports et loisirs tennis depuis plusieurs années ne trouve plus un grand succès avec peu, voir pas de nouveaux adhérents depuis quelques temps. Avec le bureau directeur, la question du maintien de l'association s'est posée et il s'avère qu'une solution serait peut-être envisageable. En attendant une reprise et ayant déjà œuvré pendant plusieurs années pour le maintien de l'association, je souhaiterais passer la main. Toute personne intéressée peut prendre contact avec la mairie.

François Serna, Président de l'association

L'association Sports et Loisirs (pilates, step et renforcement musculaire)

Envie de pratiquer une activité sportive? C'est possible, grâce à l'Association Sports et Loisirs de l'Abergement Ste Colombe qui propose plusieurs cours dispensés, dans la salle des communes de St Christophe en Bresse et de l'Abergement, mises à disposition par les mairies respectives.



Sont proposés des cours de Pilates, avec Maryline, le mardi (salle de St Christophe) et mercredi matin (salle de l'Abergement) de 9h à 10h, des cours de renforcement musculaire le mercredi soir, avec Alex, de 20h à 21h et vendredi matin, avec Stéphanie, de 8h45 à 9h45 (salle de l'Abergement) ainsi qu'un cours de step le mardi soir (pour l'instant suspendu).

Les inscriptions peuvent se faire en septembre ou en janvier (avec tarif révisé). Pour une séance, le tarif est de 80 euros et pour deux séances et plus, il est de 120 euros (les chèques "vacances" et les coupons "sport" sont acceptés).

Si cela vous tente, venez essayer, vous serez bienvenus et pour un complément d'informations, vous pouvez consulter le site de la mairie de l'Abergement www.abergement-sainte-colombe.fr

La JSAC

Notre association permet aux enfants et aux adultes de pratiquer le football . Elle représente 2 communes : L'ABERGEMENT STE COLOMBE ET ST CHRISTOPHE EN BRESSE.

Les effectifs sont les suivants :

- Catégorie U7 : 6 enfants
- Catégorie U9 : 20 enfants
- Catégorie U11 : 14 enfants
- Catégorie U13 : 14 enfants
- Catégorie U15 : 17 enfants
- Seniors : 35 adultes (2 équipes)
- Et 1 équipe vétérans (loisirs)



La saison 2019/2020 a été écourtée du fait du COVID.

Mais elle se termine bien pour les adultes car les 2 équipes sont montées en équipe supérieure.

Tout nouveau joueur est bienvenu mais également toute personne voulant participer au club en tant que dirigeant, entraîneur.....

Vous pouvez donc joindre Dominique GENIAUX 06/83/59/93/03

Le bureau se compose ainsi :

- Président SEBASTIEN MAS
- Secrétaire DOMINIQUE GENIAUX
- Trésorier VINCENT SCUDERI

Une jolie commune dynamique

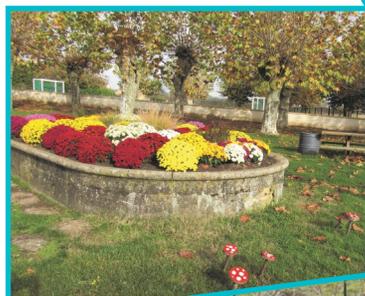


Avez-vous vu cet automne
apparaître les drôles de champignons et
aux approches de Noël les bonhommes de neige,
le cerf et son traineau?

Non, non vous n'avez pas rêvé. C'est à l'initiative d'une
équipe de bénévoles élus et habitants de la commune qui
désirent ajouter une touche sympathique pour égayer
notre village.

Nous souhaitons continuer d'embellir la commune à chaque
saison... si vous êtes volontaire pour faire régulièrement des
décorations dans votre rue, votre hameau: vous êtes bienvenus!

La municipalité envisage aussi de créer des massifs,
planter des arbres dans les différents espaces
verts inoccupés de la commune toute au
long de ces 6 années de mandat.



ETAT CIVIL 2020

Naissances:

Wyatt Dorier le 13 janvier

Maya Cofflard le 20 juillet

Swann Leider le 19 septembre



Mariages

Emmanuel Jouvenceau et

Aline Guenaoui le 01 février

Vanessa Lamothe et Maud Sirot le 2 juillet



Décès

Gérard Rigolet le 01 janvier

Odile Terret le 28 janvier

Jean Sanvigne le 10 avril

Pierre Breziat le 16 août

Thierry Ruget le 19 septembre

Gérard Gaudillère 22 septembre

Jeanne Caillet 12 octobre

Jean-Marc Trémoy 13 décembre



Jean Sanvigne

Le covid-19 n'a pas épargné notre commune puisque le 10 avril à l'âge de 78 ans Jean SANVIGNE est décédé des suites du coronavirus. Véritable figure emblématique de notre village.

Issu d'une très ancienne famille de St Christophe, Jean est né le 04 juillet 1941 à St Christophe.

Il a grandi ici, a été à l'école communale au cœur du village et a passé sa jeunesse à St Christophe. Une fois adulte il s'est installé en tant qu'agriculteur dans la ferme de ses parents.

Avec Denise, son épouse (malheureusement décédée en 2015) ils ont eu 3 enfants Dominique, Patrick, Christophe.

Arrivé à la retraite il a cessé son activité et s'est consacré à sa passion: les cartes. Il participait à tous les concours et chaque jeudi après-midi il retrouvait ses amis du village pour « taper le carton » dans la salle communale de ST CHRISTOPHE.

Jean était aussi un habitant investi dans la vie local. Il a notamment été conseiller municipal de 1977 à 1983.

Nous lui rendons aujourd'hui hommage et nous avons une pensée pour ses enfants et toute sa famille.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie 03.85.96.00.19 / mairie@saintchristopheenbresse.fr

Ouverte au public:

Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi/Samedi: 8h-11h30

M. le Maire reçoit les administrés aux horaires d'ouverture au public et sur RDV.

Ecole maternelle 03.85.96.87.92

Ecole primaire 03.85.96.85.85

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Caserne de St Germain-du-Plain 03.85.42.79.35

Enfance maltraitée 119

Assistance sociale 115

Maltraitance personnes âgées 3977

Horaires des déchetteries

St Germain du Plain	Lundi/ samedi	Mercredi	Vendredi
Novembre à Février	9h-12h 14h-17h	13h30-17h	14h-17h
Mars à Octobre	8h-12h 14h-18h	13h30-18h	14h-18h
Ouroux sur Saône			
Novembre à Février	9h-12h 14h-17h	9h-12h	9h-12h
Mars à Octobre	8h-12h 14h-18h	8h-12h	8h-12h

Le ramassage des ordures ménagères:

Les mercredis sauf le 14 juillet (ramassage de remplacement le samedi 10 juillet).

Le Distripain

Situé contre la cantine, vous pouvez vous fournir en pain 24h/24; 7 jours/7 grâce au distributeur automatique distripain alimenté par la boulangerie de l'Abergement.

ATTENTION AU BRUIT:

Les travaux de jardinage et bricolage utilisant des machines sonores telles que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

Jours ouvrables: 8h-12h/14h-19h

Samedi: 9h-12h/15h-19h

Dimanche et jours fériés: 10h-12h

ARTISANS ET COMMERCANTS LOCAUX

VERO - SERVICES

GAUILLAT - CRENAUT Véronique

TEL : 07 63 71 61 14

3E route de St Germain
71370 SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE

veronique-crenaut@orange.fr

SARL MESSENGER

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Parafoudre | Interphones
VMC | Aspiration centralisée

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS
NEUF | RÉNOVATION | DÉPANNAGE

06 07 16 81 14 • 03 85 42 23 33
sarl.messenger@yahoo.fr

RESTAURANT

Le Saint Christophe

GRENUILLES À VOLONTÉ - CUISINE DE TERROIR

03 85 96 84 28

MATRAT SEBASTIEN
MS DECO

PLÂTRIER - PEINTRE - PLAQUISTE
JOINTEUR - DÉCORATION
REVÊTEMENT SOL ET MUR

06 21 46 34 54

CONTACT@MSDECO.FR 71370 - ST CHRISTOPHE EN BRESSE

CONSTRUCTION
RÉNOVATION
COUVERTURE

STE BRESSANE DE BATIMENT

Impasse du Pré Bretin
71370 St Christophe en Bresse

Tél.: 03 85 96 85 24
E-Mail: sbb710@orange.fr

Ent. Lionel DESPLACES
PLÂTRERIE - PEINTURE

Artisan Plaquiste

06 17 53 87 33 - 03 85 96 83 53
@ lionel.desplaces@orange.fr

- ISOLATION INTERIEURE • AMENAGEMENT COMBLES •
- CLOISONS SECHES • REVÊTEMENTS MURAUX •
- PEINTURE • FAIENCE •

Devis Gratuit
17, rue de la Moraine - 71370 ST CHRISTOPHE EN BRESSE

AB **Pépinières Hortulus**
Producteur

Fruitiers, arbres et arbustes,
rosiers, vivaces, conifères,
plantes rares et de collection.

www.pepinieres-hortulus.com

1A route du Grand Servigny
71370 St-Christophe-en-Bresse
pepiniereshortulus@yahoo.fr

Tel : 03.85.94.12.83
Port : 07.70.29.21.85

Elevage du joli bois
Golden Retriever

Toilettage gros chien
boutique sur place

71370 SAINT CHRISTOPHE EN BRESSE

Mme GAUTHIER Laure
1 impasse du joli bois
03.85.48.30.08

elevagedujolibois@orange.fr
06.38.40.94.70

Ets Daniel LIOCHON

**TRAVAUX PUBLICS
VRD**

6, rue du Moulin
71370 Saint Christophe-en-Bresse

Tél. : 03 85 96 84 65 Port : 06 80 44 24 70
daniel.liochon@sfr.fr

Lydie
Coiffure à domicile

06.83.86.22.09

Ce bulletin est disponible au format numérique sur le site www.saintchristopheenbresse.fr

